

Marseille - Centre paroissial du Cabot-Rouvière



© Drac paca, Sylvie Denante, 2014

- département : Bouches-du-Rhône
- commune : Marseille 9^e
- appellation : **Centre paroissial du Cabot-Rouvière**
- adresse : 78 bd du Redon
- références cadastrales : 0847 E 47 et 48
- auteur : Benoît Delarozière (architecte)
- date : 1973-1975
- protection : édifice non protégé
- label patrimoine XXe : Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) du 5 novembre 2015

Entre 1962 et 1965 se tient le II^e Concile œcuménique du Vatican, communément appelé "Vatican II". Ce concile concernait principalement le souhait de l'église catholique de s'ouvrir davantage au monde moderne et aux progrès contemporains. D'importantes réformes liturgiques furent entreprises, visant à rapprocher les officiants des fidèles, et des commandes d'églises "nouvelles" furent lancées, en particulier dans les villes dont la population augmentait considérablement à cette époque.

A Marseille, justement, les quartiers sud de Sainte-Marguerite, du Redon et de la Rouvière sont alors en pleine expansion. Plusieurs milliers de logements y sont construits entre 1955 et 1975 (Valmante, la Rouvière...). Les paroisses existantes n'ont plus la capacité d'accueillir le nombre croissant de fidèles. Sur un terrain donné par une paroissienne de Sainte-Marguerite, le diocèse décide alors de faire édifier un nouveau bâtiment : il ne s'agit ni de la création d'une nouvelle paroisse, ni d'une église isolée. Le projet est celui d'un "centre de rencontre", d'environ 1000 m², avec une chapelle de 500 places, qui sera réalisé par l'architecte Benoît Delarozière, entre 1973 et 1974.

Pour construire ce "lieu de calme et de rencontre dans la vie mouvementée d'aujourd'hui"¹, l'architecte dispose d'un budget limité et fait le choix de la sobriété du plan et des matériaux. Par ailleurs, il applique les directives de Vatican II en créant un lieu à même d'accueillir des activités et rencontres publiques sans lien avec la paroisse : tout signe religieux extérieur est ainsi banni.

L'édifice occupe le cœur de la parcelle longitudinale bordée à l'arrière par le canal de Marseille. Il est conçu sur une trame carrée de 5,40 m. de côté, et construit sur une ossature de piliers de béton armé, soutenant les planchers. Les voiles porteurs des façades sont également en béton, laissé brut, et à l'intérieur les cloisons sont en briques pleines non enduites.

On accède au centre de rencontres par un porche, situé à l'est, sur le boulevard du Redon, desservant le spacieux narthex. La moitié nord du rez-de-chaussée est occupée par la chapelle. De plan carré, elle est dotée d'un sol en pente descendant vers l'angle nord-est où est situé l'autel, éclairé par un lanterneau en forme de tronc de cône. Sobre et spectaculaire à la fois, cet éclairage zénithal est repris par deux autres lanterneaux sur la sacristie et le parloir. L'ensemble du mobilier a été conçu par l'architecte, sans ostentation.

Un escalier hors œuvre, à volées droites, conduit aux étages. Le premier étage est principalement occupé par des salles de réunion et d'activités destinées aux associations, on y trouve également un appartement et la bibliothèque.

Au second étage, un deuxième appartement fait office de logement de fonction pour le gardien. Les deux étages sont dotés de toits-terrasses accessibles, à l'est et à l'ouest, qui se rejoignent par un escalier permettant une circulation extérieure. L'ensemble du bâtiment semble d'ailleurs conçu pour assurer la continuité entre les espaces intérieurs et extérieurs : la façade ouest en particulier est percée de nombreuses baies vitrées en bois naturel.

Cet édifice retient l'attention par son originalité et, paradoxalement, son anonymat : ses formes aux angles arrondis, sans hiérarchie, n'indiquent pas sa fonction. Le béton d'une grande qualité est traité avec finesse.

Le pari de l'association diocésaine qui indiquait en 1975 vouloir "faire du fonctionnel, faire de l'économique, rien de superflu, et créer une maison intégrée dans un quartier" semble gagné.

Le centre n'a subi aucune transformation notable depuis son ouverture. A noter une dégradation assez importante des menuiseries extérieures, conçues sur mesure et conservées à ce jour, qui nécessitera des travaux prochains.

* Rédactrice : Eve ROY, DRAC PACA

¹ Discours de Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille, lors de l'inauguration en 1975.